

RAPPORT ANNUEL 2013



40
YEARS/ANS

1972

CANADA

2012

FONDÉ EN 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme canadien indépendant, bilingue et sans but lucratif.

Sa mission consiste à améliorer les politiques publiques en produisant des recherches, en proposant de nouvelles idées et en suscitant des débats sur les grands enjeux publics auxquels font face les Canadiens et leurs gouvernements.

L'indépendance de l'Institut est assurée par un fonds de dotation établi au début des années 1970 grâce aux contributions des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Graham W.S. Scott, président
A. Anne McLellan, vice-présidente
Howard Bergman, Montréal, Québec
David N. Biette, Washington, DC
Kim Brooks, Halifax, Nouvelle-Écosse
Ian D. Clark, Toronto, Ontario
Jim Dinning, Calgary, Alberta
Alain Dubuc, Montréal, Québec
Mary Lou Finlay, Toronto, Ontario
Jock Finlayson, Vancouver, Colombie-Britannique
Richard Florizone, Halifax, Nouvelle-Écosse
Lea B. Hansen, Toronto, Ontario
Isabelle Hudon, Montréal, Québec
George E. Lafond, Victoria, Colombie-Britannique
John Manley, Ottawa, Ontario
Barbara McDougall, Toronto, Ontario
L. Jacques Ménard, Montréal, Québec
Paul M. Tellier, Montréal, Québec

FAITS SAILLANTS

de l'exercice terminé le 31 mars 2013 (en milliers de dollars)

	2013	2012	2011
Budget de fonctionnement	2 571	2 306	2 392
Charges	2 545	2 229	2 351
Excédent du budget de fonctionnement sur les charges	26	77	41

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GRAHAM SCOTT, JUIN 2013

L'IRPP a connu une autre année de recherche novatrice et d'événements stimulants, ce que je suis particulièrement heureux de souligner dans ce premier message rédigé à titre de président du Conseil, d'autant plus qu'il s'agissait de l'année de nos 40 ans. Cet important anniversaire, nous l'avons mis à profit en faisant valoir notre longue et riche contribution au débat sur les politiques publiques canadiennes. Mais comme l'IRPP préfère envisager l'avenir que de revenir sur le passé, nous avons saisi cette occasion pour améliorer notre fonctionnement interne et mettre en œuvre un dynamique programme d'activités qui nous a menés dans toutes les régions du pays en vue d'étendre nos réseaux et d'enrichir notre réflexion sur les défis politiques de demain.

Au Conseil lui-même, l'année s'est déroulée sous le signe de la transition. Signalons tout d'abord que Howard Bergman, après avoir rempli deux mandats consécutifs comme membre de l'IRPP, a accepté de siéger désormais au Conseil. Le Conseil a tout de même perdu quatre de ses membres, et deux personnes ont quitté le Comité des placements. Jim Dinning, chancelier de l'Université de Calgary et député albertain pendant onze ans, s'est retiré du Conseil après un mandat de six ans. Isabelle Hudon, fervente adepte de la mission de l'Institut, a quitté en décembre 2012 pour des raisons personnelles. John Manley s'est retiré après sept années de service. Actuellement président du Conseil canadien des chefs d'entreprise, il avait été élu pour la première fois au Parlement en 1988, réélu trois fois et nommé sous-ministre puis ministre de l'Industrie, des Affaires étrangères et des Finances dans le gouvernement de Jean Chrétien (de 1993 à 2003). Barbara McDougall, dont la longue expérience au gouvernement et en politiques publiques a été pour l'IRPP un atout inestimable, s'est retirée après huit années de services dévoués, notamment à la tête du Comité de gouvernance, où elle a piloté le processus de renouvellement du Conseil ; elle avait aussi siégé au Comité des placements. Alf Wirth et Hugh Cleland se sont retirés du Comité des placements après respectivement onze et dix ans de service. Auparavant, Alf Wirth avait siégé au Conseil pendant neuf ans. L'Institut les remercie tous et toutes de leur précieuse collaboration et de leur appui soutenu.

Au nom du Conseil, j'aimerais en outre féliciter l'un de ses membres, Richard Florizone, de sa nomination à la présidence de l'Université Dalhousie.

J'exprime enfin toute ma reconnaissance au président de l'IRPP Graham Fox ainsi qu'à la vice-présidente du Conseil, Anne McLellan, de même qu'à chacun de nos membres et à tout notre personnel pour la constance de leurs efforts visant à faire de l'Institut le *think tank* de référence par ses recherches factuelles de grande qualité et les fructueux débats qu'il suscite. Si les 40 dernières années sont garantes du futur, nul doute que l'avenir de l'IRPP s'annonce radieux.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

GRAHAM FOX, MONTRÉAL, JUIN 2013

« Après le renforcement et le rajeunissement des rouages parlementaires et administratifs [...], le Parlement sera en mesure de s'attaquer aux difficiles et urgents problèmes concernant la jeunesse, la pauvreté, les disparités régionales, l'expansion urbaine, le bien-être des particuliers, l'application et l'encouragement de la technologie scientifique. Ces sujets intéressent tous les gouvernements du Canada et il est évident que nous devons faire beaucoup plus que ce qui avait été prévu jusqu'ici. [...]

« Afin de favoriser un tel travail, il serait utile de mettre à la disposition de tous les gouvernements un institut qui pourrait s'appliquer à des recherches et à des considérations à long terme sur les multiples questions intéressant les gouvernements. Il n'existe pas de service semblable au pays à l'heure actuelle et mes ministres ont l'intention de vous saisir prochainement d'une mesure qui comblera cette lacune des plus importantes de notre appareil gouvernemental. »

Tenus en 1968 à l'ouverture de la 28^e législature, ces propos du gouverneur général de l'époque, M. Roland Michener, ont tracé la voie qui mènera à la création de l'Institut de recherche en politiques publiques quatre ans plus tard.

Et depuis 1972, l'IRPP est au cœur des grands débats qui façonnent le pays, du libre-échange aux relations canado-américaines en passant par le fédéralisme et la démocratie, la fiscalité, les services de garde et la politique familiale. Quant à nos recherches actuelles, elles portent notamment sur la réforme des pensions, les soins aux personnes âgées, l'intégration économique et sociale des immigrants, la compétitivité de notre économie et l'innovation. En cette période où les gouvernements font face à des questions toujours plus complexes, et vu l'amenuisement des espaces publics réservés à un débat approfondi, jamais notre engagement en faveur d'une recherche indépendante et de politiques élaborées à partir de faits n'a été plus indispensable.

Pour lancer les activités de notre 40^e anniversaire, nous avons eu le privilège de publier *Policy Signposts in Postwar Canada: Reflections of a Market Populist*, essai majeur de Thomas J. Courchene, éminent universitaire canadien et chercheur principal invité de l'IRPP. Retraçant les grands jalons de la vie politique canadienne depuis la Seconde Guerre mondiale, ce texte analyse nos grands défis passés et actuels touchant la politique économique et sociale, les ressources naturelles, l'énergie, les questions autochtones, les affaires constitutionnelles et le fédéralisme. À sa manière unique, Tom Courchene y examine l'évolution de ces enjeux clés, montre les liens entre eux et, se tournant résolument vers l'avenir, pronostique les changements à l'horizon. En somme, un document tout désigné pour souligner nos 40 ans.

Au cours de la dernière année, l'IRPP a aussi mené une série d'échanges avec d'influents leaders de chaque région du pays au sujet des priorités politiques pour nos prochains gouvernements. De son côté, *Options politiques* a publié en août 2012 les textes d'éminents experts et d'étudiants diplômés de certains de nos meilleurs établissements, qui ont cerné les grands défis à relever à l'horizon 2020. Nous avons poursuivi la discussion lors de tables rondes, organisées à travers le pays, avec des leaders des secteurs public et privé, et des milieux universitaire et communautaire. Ces riches débats ont porté sur les enjeux qui occuperont nos décideurs dans les 5 à 10 prochaines années.

En tout, l'Institut a publié l'an dernier 14 études et rapports et organisé 20 événements dans sept villes canadiennes. Son site Web www.irpp.org a par ailleurs enregistré 1 941 600 téléchargements d'articles d'*Options politiques* et 507 330 d'études (IRPP Studies et Études IRPP).

Publications et événements

Enjeux découlant des communications inappropriées reçues par des électeurs
Rapport de table ronde
(mars 2013)

Table ronde : « Issues Arising from Improper Communications with Electors »
5 décembre 2012, Montréal

Essai primé du Programme de priorités pour le Canada
« A Canadian Priorities Agenda: Securing Canada's Fundamentals »
Ryan Nichols
(septembre 2012)

Policy Signposts in Postwar Canada: Reflections of a Market Populist
Thomas J. Courchene
(avril 2012)

Événements du 40^e anniversaire

Table ronde du 40^e anniversaire :
« Priorités politiques »
26 mars 2013, Montréal

Tables rondes du 40^e anniversaire : « Policy Priorities »
20 mars 2013, Vancouver

29 janvier 2013, Calgary

28 novembre 2012, Halifax

13 novembre 2012, Toronto

Outre les activités décrites dans la section Recherche de ce rapport, nous avons eu le plaisir de collaborer avec l'Association médicale canadienne à l'organisation d'une table ronde consacrée à l'incidence du vieillissement démographique sur la réforme des soins de santé, tenue plus tôt cette année. L'IRPP a aussi organisé, de concert avec Élections Canada, une table ronde sur les défis soulevés par ce qu'on a appelé « le scandale des appels frauduleux ». Le rapport issu de cette rencontre, intitulé *Enjeux découlant des communications inappropriées reçues par des électeurs*, a retenu l'attention de nombreux médias.

En octobre, l'IRPP a accueilli le nouveau rédacteur en chef d'*Options politiques*, Bruce Wallace, journaliste de grande expérience ayant travaillé au Canada comme à l'étranger. Avant de se joindre à nous, il était, depuis 2008, chef du service étranger du *Los Angeles Times*, dont il avait aussi été le correspondant en Europe et en Asie.

En plus de 30 ans d'existence, *Options politiques* n'a cessé d'évoluer selon la personnalité de ses rédacteurs en chef successifs. Et nul doute que Bruce Wallace renouvellera l'engagement de la revue en faveur de débats vifs et rigoureux, menés par de nouvelles voix qui sauront enrichir l'analyse des enjeux qui nous tiennent à cœur et des défis politiques à venir. Je profite de l'occasion pour remercier L. Ian MacDonald, qui a dirigé la revue pendant les 10 dernières années et a grandement contribué, à la suite de ses prédécesseurs, à faire d'*Options politiques* la première revue du genre au Canada. C'est ainsi sur de solides bases que Bruce Wallace continuera d'étendre le rayonnement de la publication phare de l'IRPP.

L'Institut a aussi accueilli Stephen Tapp, nouveau directeur de recherche qui mènera le programme Compétitivité, productivité et croissance économique, conjointement avec Tyler Meredith. M. Tapp était auparavant économiste principal au Bureau du directeur parlementaire du budget, après avoir été analyste politique et chercheur à la Banque du Canada, à Industrie Canada, au ministère canadien des Finances et à l'Institut C.D. Howe. Il remplace Jeremy Leonard, qui fut longtemps directeur de recherche de ce programme, et qui s'est envolé pour le Royaume-Uni où l'attendaient de stimulantes fonctions. J'aimerais enfin souligner la précieuse contribution de Kate Shingler et de Nicola Johnston, respectivement directrice et agente des communications, qui ont quitté l'Institut pour relever de nouveaux défis. Tous nos vœux de succès les accompagnent.

Pour clore le programme de notre 40^e anniversaire, nous aimerions exprimer notre plus vive reconnaissance à celles et ceux qui ont contribué depuis 1972 à l'essor de l'IRPP. Soyez assurés que nous resterons fidèles à notre mission en rappelant à nos gouvernements que les meilleures décisions reposent toujours sur une recherche factuelle de la plus haute qualité.

COMPÉTITIVITÉ, PRODUCTIVITÉ ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

DIRECTEURS DE RECHERCHE : STEPHEN TAPP ET TYLER MEREDITH

Publications

A Technology-Led Climate Change Policy for Canada
Isabel Galiana, Jeremy Leonard et Christopher Green
(juillet 2012)

*Global Value Chains and Canada's Trade Policy:
Business as Usual or Paradigm Shift?*
Ari Van Assche, avec commentaire de Todd Evans
(juin 2012)

*Dutch Disease or Failure to Compete? A Diagnosis of
Canada's Manufacturing Woes*
Mohammad Shakeri, Richard Gray et Jeremy Leonard
(mai 2012)

Événements

Déjeuner-causerie : « Global Value Chains and
Canada's Trade Policy: Business as Usual or
Paradigm Shift? »

Panélistes : Ari Van Assche, Michael Hart et
Todd Evans
17 octobre 2012, Ottawa

Table ronde : « Provincial Economic Prospects »
Avec des experts et des décideurs
17 avril 2012, Montréal

Le programme Compétitivité, productivité et croissance économique est axé sur les mesures que doit prendre le Canada pour stimuler et préserver une croissance dont bénéficiera sa population. Les travaux du programme portent notamment sur l'amélioration de la productivité et de la capacité d'innovation du Canada, la mise à profit de la mondialisation et de la nouvelle configuration des échanges, et l'adaptation aux changements structurels qui transforment l'économie canadienne.

S'agissant de sa mission d'éclairer les grands débats nationaux, l'Institut s'est particulièrement illustré le printemps dernier pendant la controverse autour du « syndrome hollandais » dont souffrirait le Canada, les avis les plus divergents s'exprimant alors sur le lien à établir entre le prix élevé de l'énergie et des matières premières, l'appréciation de la monnaie canadienne et le recul du secteur manufacturier ontarien. Dans l'étude intitulée *Dutch Disease or Failure to Compete? A Diagnosis of Canada's Manufacturing Woes*, Mohammad Shakeri, Richard Gray et Jeremy Leonard ont proposé à point nommé une analyse détaillée et nuancée du rendement manufacturier par secteur d'activité. Les auteurs ayant de plus étoffé ce débat très polarisé d'indispensables données, leur étude en a profondément modifié l'orientation. C'est ainsi que leur conclusion, selon laquelle le Canada ne souffre que d'une « forme bénigne » du syndrome, a été maintes fois reprise dans les médias et l'opinion publique.

En lien avec cette étude et d'autres recherches du programme, l'IRPP a convoqué en avril 2012 des spécialistes et des décideurs à une table ronde sur les perspectives économiques de l'Ontario et du Québec ainsi que leur incidence sur l'union économique. Puis, en novembre, *Options politiques* a publié une série d'articles sur l'action

qu'Ottawa doit définir pour respecter son engagement de mieux soutenir le capital-risque. Ces textes – dont celui de Tyler Meredith, coécrit avec James Brander et Thomas Hellmann – ont figuré parmi les articles les plus souvent téléchargés en 2012. À noter que les mesures ultérieurement annoncées par Ottawa correspondent globalement aux pratiques qu'avaient recommandées nos collaborateurs.

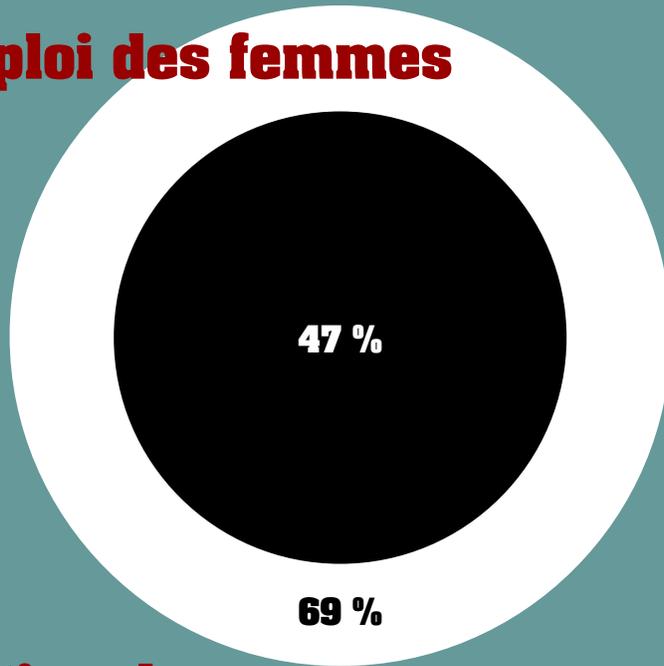
Notre politique commerciale a repris la tête des priorités du pays depuis qu'Ottawa a entamé une série de négociations visant à diversifier les échanges au-delà de la zone de l'ALENA. Les avantages découlant d'éventuels accords commerciaux dépendront toutefois de la capacité du Canada d'élaborer une stratégie globale, cohérente et mieux alignée sur ses intérêts économiques. Selon de récentes études sur l'évolution mondiale des structures d'échange, d'investissement et de production, nous devons repenser l'approche classique des politiques commerciales pour y inclure d'autres facteurs que le seul équilibre entre importations et exportations. Dans une étude parue en juin, Ari Van Assche examine le phénomène des chaînes de valeurs mondiales (CVM) et ses répercussions sur le commerce canadien. Et il soutient que pour tirer parti des CVM, le Canada doit adapter sa politique commerciale de manière à renforcer sa compétitivité dans une économie interreliée à l'échelle mondiale, tout en misant sur les activités à forte valeur ajoutée et en délocalisant certaines tâches si cela permet d'accroître la rentabilité.

Le lancement de l'étude a été suivi d'un déjeuner-causerie sur les chaînes d'approvisionnement et les politiques commerciales, tenu à l'automne avec le Centre for Trade Policy and Law de l'Université Carleton. Devant un auditoire nombreux, l'auteur y a présenté ses conclusions et a participé au débat aux côtés de Michael Hart (Norman Paterson School of International Affairs, Université Carleton) et Todd Evans (Exportation et développement Canada). Le panel a notamment confirmé la nécessité de multiplier les études sur cet enjeu crucial. Tout comme celle de Shakeri, Gray et Leonard, cette étude d'Ari Van Assche a figuré parmi les quatre documents les plus souvent téléchargés depuis le site de l'IRPP.

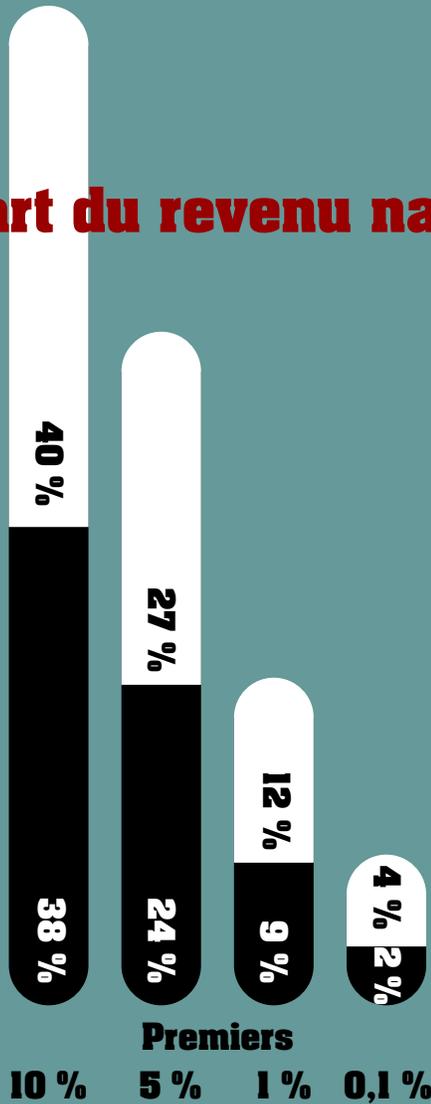
THÈMES ÉMERGENTS

L'Institut maintiendra l'accent sur les enjeux de politique commerciale en publiant des études sur la réglementation canadienne relative aux investissements directs étrangers, les avantages économiques potentiels des négociations commerciales en cours et le rôle de notre politique industrielle.

Taux d'emploi des femmes

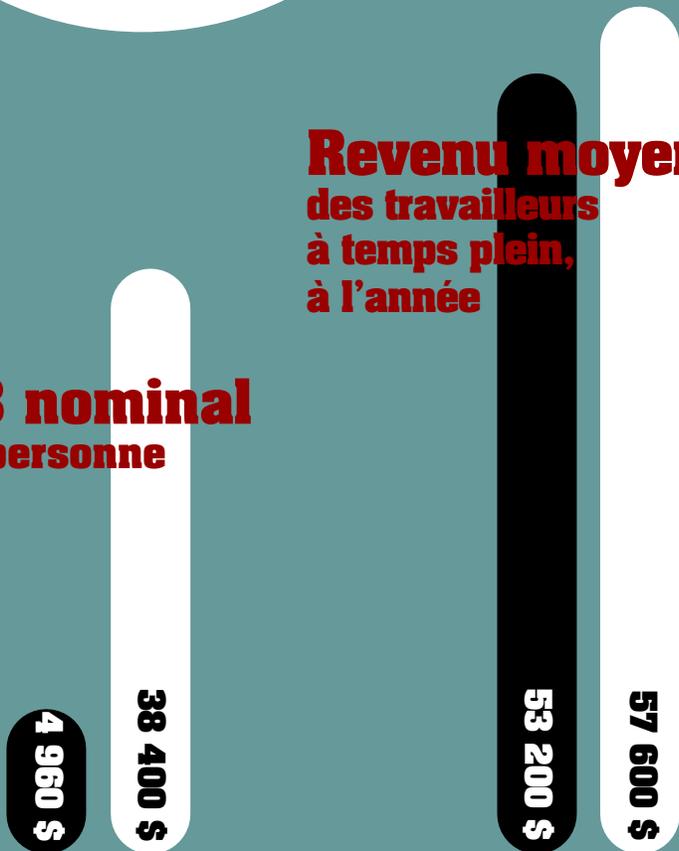


Part du revenu national



Revenu moyen des travailleurs à temps plein, à l'année

PIB nominal par personne



1972

CANADA

2012

DIVERSITÉ, IMMIGRATION ET INTÉGRATION

DIRECTEUR DE RECHERCHE : F. LESLIE SEIDLE

En raison du vieillissement de sa population et de son faible taux de natalité, le Canada mise de plus en plus sur l'immigration comme principale source de main-d'œuvre et de croissance démographique. Le programme Diversité, immigration et intégration de l'IRPP a produit depuis 10 ans un important corpus de recherche sur les défis politiques découlant de l'intégration économique et sociale des immigrants et de la diversité grandissante de la société canadienne.

Les politiques et programmes d'immigration du Canada sont actuellement l'objet de rapides transformations visant à les adapter aux besoins du marché du travail. Et la progression de l'immigration temporaire figure parmi les changements les plus notables, le nombre de travailleurs étrangers temporaires admis annuellement ayant presque doublé de 2002 à 2011, passant d'environ 110 000 à 190 000. Dans leur étude d'avril 2012, les spécialistes Garnett Picot et Arthur Sweetman proposent une analyse approfondie des données sur la situation économique des immigrants et l'incidence potentielle des changements les plus récents, notamment le recours accru au Programme des travailleurs étrangers temporaires et au Programme des candidats des provinces. Face aux efforts politiques visant l'amélioration à court terme de la situation des immigrants sur le marché du travail, ils incitent les décideurs à ne pas perdre de vue les buts et effets à long terme de l'immigration. Beaucoup d'enfants d'immigrés, par exemple, affichent une scolarité de niveau élevé et une situation économique favorable, au point de faire du Canada un chef de file mondial en la matière. S'appuyant sur cette vision à long terme, les auteurs recommandent notamment de privilégier l'immigration des jeunes en raison de leur meilleure faculté d'adaptation, et d'accorder plus d'importance aux compétences linguistiques lors de la sélection des immigrants. C'est cette étude qui figure parmi les documents les plus souvent téléchargés depuis le site de l'IRPP.

Tenue en avril 2012 de concert avec Citoyenneté et Immigration Canada, une table ronde sur la migration temporaire et son incidence sur le marché du travail canadien a réuni à Ottawa des universitaires et des spécialistes des politiques d'emploi et d'immigration, des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que des étudiants diplômés. Les échanges ont porté sur les tendances de la migration temporaire, le recours potentiellement excessif aux travailleurs temporaires pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre, et diverses questions liées à des programmes ciblés comme ceux des travailleurs agricoles, des aides familiaux résidents et des étudiants internationaux. Certaines des critiques formulées pendant la rencontre au sujet du Programme des travailleurs étrangers temporaires ont été reprises lors de débats publics sur d'éventuels changements d'orientation.

De nombreux migrants venus au Canada se retrouvent en situation juridique précaire, pour des raisons personnelles mais aussi parce que les programmes et parcours menant à la résidence permanente sont d'une grande complexité. Puisant aux données inédites d'une enquête sur les travailleurs immigrants de la région du Grand Toronto, Luin Goldring et Patricia Landolt ont publié une étude montrant que les migrants au statut juridique incertain tendent à accepter des emplois précaires et mal rémunérés qu'ils conservent longtemps, ce qui assombrit d'autant

Événements

2^e Table ronde Canada-Australie sur la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger
20-22 mars 2013, Vancouver

Atelier : « Temporary Foreign Workers – Recent Research and Current Policy Issues »
(dans le cadre du 15^e Congrès annuel de Metropolis)

Panélistes : David Manicom, Christopher Worswick, Jelena Atanackovic et Ivy Lynn Bourgeault
14 mars 2013, Ottawa

Atelier : « The Impact of Precarious Legal Status on Immigrants' Economic Outcomes »

Panélistes : Luin Goldring, Patricia Landolt, Monica Boyd et Debbie Douglas
29 novembre 2012, Toronto

Déjeuner-causerie : « Alberta's Human Capital Challenges »

Panélistes : Anne McLellan, Ken Kobly et F. Leslie Seidle
5 juin 2012, Edmonton

Déjeuner-causerie : « Making It in Canada: Immigration Outcomes and Policies »

Panélistes : Arthur Sweetman, Garnett Picot et Ratna Omidvar
1^{er} mai 2012, Ottawa

Table ronde : « Temporary Migration and the Canadian Labour Market »
30 avril 2012, Ottawa

Publications

« Rapport de la 2^e Table ronde Canada-Australie sur la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger »
Quinn Albaugh et F. Leslie Seidle
(avril 2013)

« I Am Canadian »: Challenging Stereotypes about Young Somali Canadians
Rima Berns-McGown
(janvier 2013)

The Impact of Precarious Legal Status on Immigrants' Economic Outcomes
Luin Goldring et Patricia Landolt
(octobre 2012)

Language Skills and the Social Integration of Canada's Adult Immigrants
Tracey Derwing et Erin Waugh
(mai 2012)

Making It in Canada: Immigration Outcomes and Policies
Garnett Picot et Arthur Sweetman
(avril 2012)

leur avenir économique. Pour redresser la situation, les auteures préconisent notamment d'élargir l'accès aux services d'établissement mais aussi d'accélérer et d'étendre le processus vers la résidence permanente. Elles ont présenté leurs conclusions lors d'un atelier de l'IRPP tenu à l'Université de Toronto en collaboration avec le Cities Centre.

L'un des principaux obstacles que rencontrent les nouveaux arrivants sur le marché du travail réside dans la difficulté de faire reconnaître leurs titres de compétences et de trouver ainsi un emploi correspondant à leur formation et à leur scolarité. L'Australie exerçant un véritable leadership en matière d'intégration des immigrants sur le marché du travail, l'IRPP a été heureux d'organiser la 2^e Table ronde Canada-Australie sur la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger, tenue à Vancouver au printemps 2013 en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada et le Haut-commissariat d'Australie au Canada. Cette rencontre internationale a produit d'excellents résultats ; elle a aussi permis aux gouvernements d'annoncer le renouvellement de deux ententes de reconnaissance mutuelle, l'une en génie, l'autre en comptabilité.

THÈMES ÉMERGENTS

Les programmes relatifs aux travailleurs étrangers temporaires et les enjeux liés à l'intégration économique et sociale des immigrants restent au cœur des travaux de l'IRPP. Ceux-ci comprennent une étude sur la mobilité sociale intergénérationnelle de la communauté philippine du Canada et une enquête sur les difficultés des aides familiaux résidents admis au Canada dans le cadre du programme qui porte leur nom. Nous avons aussi entrepris des études sur l'intégration civique et politique, qui traitent des récentes modifications apportées au processus de naturalisation au Canada et des schémas d'engagement politique au sein des communautés issues de l'immigration.

Nombre d'immigrants

122 000

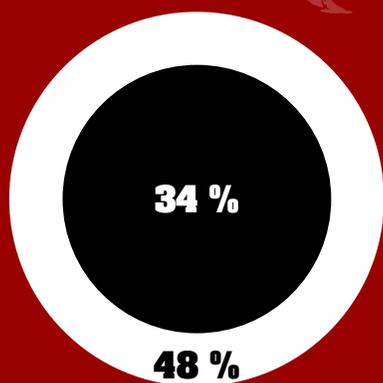
257 900

Principaux pays sources

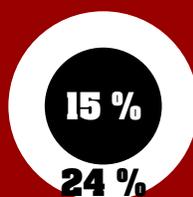


Part de la population immigrée

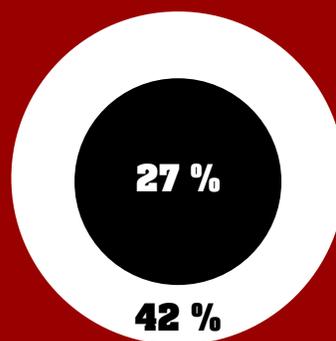
Toronto



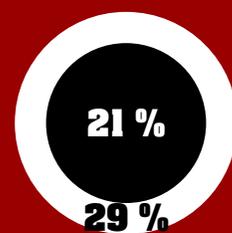
Montréal



Vancouver



Calgary



1972

CANADA

2012

LES DÉFIS DU VIEILLISSEMENT

DIRECTEURS DE RECHERCHE : NICOLE F. BERNIER ET TYLER MEREDITH

Ce programme examine les répercussions sociales et économiques du vieillissement de la population sur les politiques publiques et l'ensemble de la société. La question de l'accès à des soins de qualité pour les personnes âgées touche de plus en plus de Canadiens, que ce soit directement, lorsqu'ils en ont eux-mêmes besoin, ou indirectement, lorsqu'ils doivent s'occuper de leurs proches. C'est ainsi sur le thème des innovations en matière de soins à domicile que l'IRPP a tenu au printemps 2012 une conférence à l'Université Simon Fraser, à Vancouver, en collaboration avec le Département de gérontologie et le Centre de recherche en gérontologie, qui a réuni plusieurs spécialistes de la question, parmi lesquels Neena Chappell, Kim Carter et Marcus Hollander. Puis à l'automne, toujours à Vancouver, Nicole Bernier a fait une présentation sur les défis sociaux et sanitaires liés aux soins aux personnes âgées lors du congrès annuel de l'Association canadienne de gérontologie, dans le cadre d'une séance conjointe de l'IRPP et du Conseil canadien de la santé.

Aussi impérieuse que soit la nécessité d'améliorer l'accès aux soins et la qualité des soins de longue durée, elle doit toutefois être examinée à la lumière des ressources financières du pays. Dans leur étude sur le financement des soins de longue durée, Michel Grignon et Nicole F. Bernier évaluent donc trois sources de financement : l'épargne privée, l'assurance privée et l'assurance publique universelle. À l'examen des données et des analyses économiques disponibles, ils en concluent que l'assurance publique universelle semble l'option la plus économique et la plus équitable. L'étude ayant retenu l'attention des médias (et figurant parmi les documents les plus souvent téléchargés du site de l'IRPP), nous l'avons publiée en français alors même que le gouvernement du Québec annonçait son intention de créer un régime d'assurance autonomie couvrant de nombreux soins de longue durée fournis à domicile aux adultes de 18 ans et plus : services professionnels, aide à domicile et familiale, aides techniques, adaptation du domicile et soutien aux aidants.

Quant au débat sur l'avenir du système canadien de revenu de retraite, il a fait ressortir les problèmes des régimes de pension à prestations déterminées et focalisé l'attention sur les régimes du secteur public. Dans l'étude qu'il consacre au régime de pension de retraite de la fonction publique fédérale, Bob Baldwin fait fi du battage que celui-ci a suscité pour le comparer à d'autres régimes des secteurs public et privé, tout en tenant compte de questions à long terme en matière de ressources humaines. Il propose ainsi un programme global de réformes qui va au-delà des mesures déjà annoncées et pourrait servir d'exemple à plusieurs autres régimes du secteur public. Ses recommandations ont fait l'objet d'une table ronde convoquée par l'IRPP pour le lancement de l'étude. Elle a réuni nombre d'experts et d'intervenants, parmi lesquels des représentants du Conseil du Trésor, du Bureau du surintendant des institutions financières et de syndicats fédéraux.

Publications

Financer les soins de longue durée : une assurance privée ou publique ?
Michel Grignon et Nicole F. Bernier
(février 2013)

The Federal Public Service Superannuation Plan: A Reform Agenda
Bob Baldwin
(décembre 2012)

Where Will You Retire? Seniors' Migration within Canada and Implications for Policy
Bruce Newbold et Tyler Meredith
(novembre 2012)

Financing Long-Term Care in Canada
Michel Grignon et Nicole F. Bernier
(juin 2012)

Événements

Déjeuner-causerie : « How Should We Pay for Elder Care? »
Panélistes : David M. Baker, Michel Grignon et Michael B. Decter
20 février 2013, Toronto

Table ronde : « Future Options for the Public Service Pension Plan »
Panélistes : Bob Baldwin, Jim Lahey et Linda Duxbury
3 décembre 2012, Ottawa

Séance IRPP-Conseil canadien de la santé : « Transforming Health and Social Care Policies in Light of Population Aging » (dans le cadre de la 41^e Réunion scientifique et éducative de l'Association canadienne de gérontologie)
Présentateurs : Nicole F. Bernier, John Abbott et Anne Martin-Mathews
20 octobre 2012, Vancouver

Déjeuner-causerie : « Financer les soins de longue durée en vue du vieillissement de la population : vers une assurance privée ou publique ? »
Panélistes : Yves Millette, Michel Grignon et Michel Clair
2 octobre 2012, Montréal

Conférence : « Innovations in Home Care: A Public Policy Perspective » (en collaboration avec le Département de gérontologie et le Centre de recherche en gérontologie de l'Université Simon Fraser)
16-17 mai 2012, Vancouver

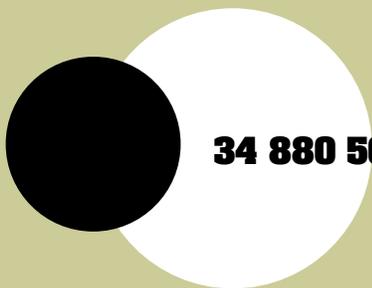
Alors que de nombreux baby-boomers disent envisager de déménager à leur retraite dans une autre ville ou province, on trouve étonnamment peu d'études sur la migration intérieure des personnes âgées et ses effets sur la prestation et le financement des services publics. Mais contrairement à ce qu'on peut imaginer, révèle l'étude de Bruce Newbold et Tyler Meredith, ce phénomène est en vérité peu répandu : seulement 5 p. 100 des retraités ont changé de localité de 2001 à 2006, contre 11 p. 100 de la population active. Pour autant, l'arrivée de retraités peut avoir des effets considérables, comme le note l'étude à propos de petites villes vers lesquelles affluent des retraités de grands centres urbains. Certaines en viennent même à compter sur cet afflux pour assurer la croissance de leur population et de leurs revenus. Selon les auteurs, cette stratégie est peu viable à long terme, et il faudrait plutôt inciter chaque collectivité à intégrer pleinement les enjeux du vieillissement démographique à ses mesures d'action, de planification et de développement économique.

THÈMES ÉMERGENTS

Les recherches dans le cadre de ce programme sont consacrées aux conséquences du vieillissement de la population sur le marché du travail et s'intéressent au capital humain, au développement des compétences, aux dimensions régionales et sectorielles du phénomène et aux réorientations à prévoir pour faciliter l'adaptation de la société et stimuler la croissance économique. L'IRPP maintiendra aussi l'accent sur l'enjeu des pensions et du revenu de retraite à l'heure où Ottawa et les provinces envisagent des réformes comme l'extension du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Sur le front de la santé et des politiques sociales, nous poursuivons notre travail sur les soins aux aînés. Enfin, de prochaines études traiteront de l'utilisation et du financement des médicaments d'ordonnance ainsi que du dépistage médical et de la pharmacothérapie « préventive » chez les personnes âgées.

Population totale

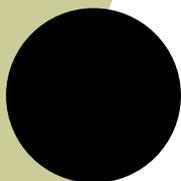
22 218 500



34 880 500

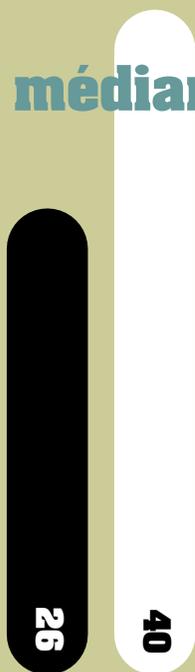
Population âgée de 65 ans et plus

1 807 400



5 186 800

Âge médian

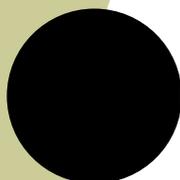


26

40

Population âgée de 90 ans et plus

40 600



257 100

1972

CANADA

2012

OPTIONS

RÉDACTEUR EN CHEF : BRUCE WALLACE

POLITIQUES

Événement

Dîner hommage : « Peter Lougheed Voted

Best Premier of the Last 40 Years »

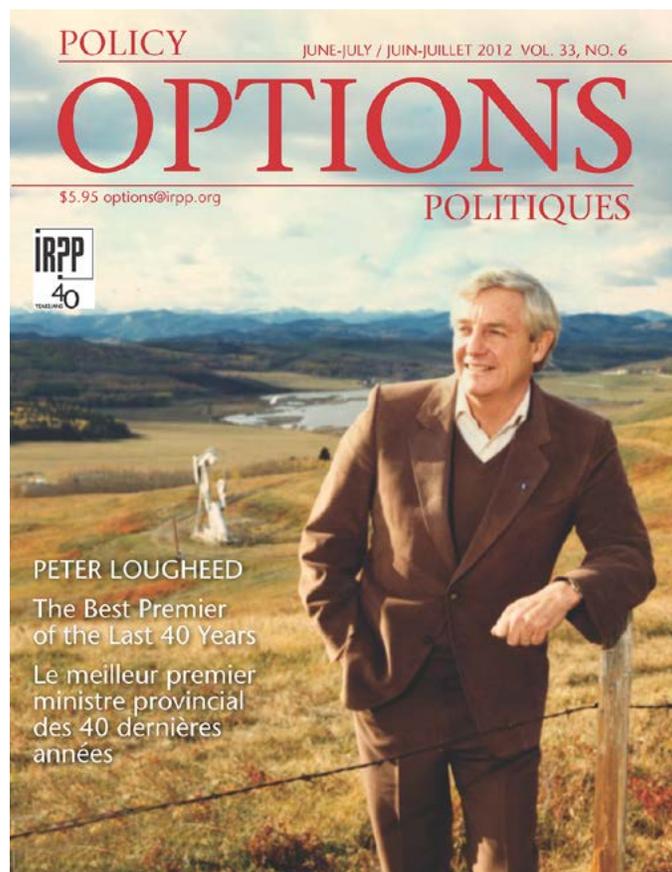
6 juin 2012, Calgary

Avec ses dix numéros annuels, *Options politiques* a continué d'éclairer le débat sur les grands enjeux de politiques publiques. Et au terme d'une décennie au poste de rédacteur en chef, L. Ian Macdonald a bouclé son dernier numéro en septembre de cette année, non sans avoir assuré la transformation de la revue, passée à l'impression pleine couleur sur papier glacé, et confirmé son indiscutable influence dans les débats clés qui agitent le pays.

Deux projets majeurs ont en quelque sorte encadré son mandat : la désignation du meilleur premier ministre canadien du dernier demi-siècle, thème du numéro de juin 2003, et celle du meilleur premier ministre provincial des 40 dernières années, thème du numéro de juin-juillet 2012 qui a lancé l'année du 40^e anniversaire de l'IRPP. Dans ce dernier cas, un jury formé de 30 personnalités s'est fondé sur neuf qualités en matière de leadership pour désigner Peter Lougheed, ancien premier ministre de l'Alberta. L'IRPP a souligné le lancement de ce numéro spécial d'*Options politiques* par un dîner donné à Calgary en l'honneur de M. Lougheed, auquel ont assisté quelques dizaines d'invités de marque, dont la première ministre albertaine Alison Redford, l'ancien premier ministre Ed Stelmach, des ministres fédéraux et provinciaux, et des dirigeants du monde des affaires. La soirée a connu un vif succès et s'est révélée d'autant plus significative que ce fut la dernière grande apparition publique de M. Lougheed, qui est malheureusement décédé quelques mois plus tard.

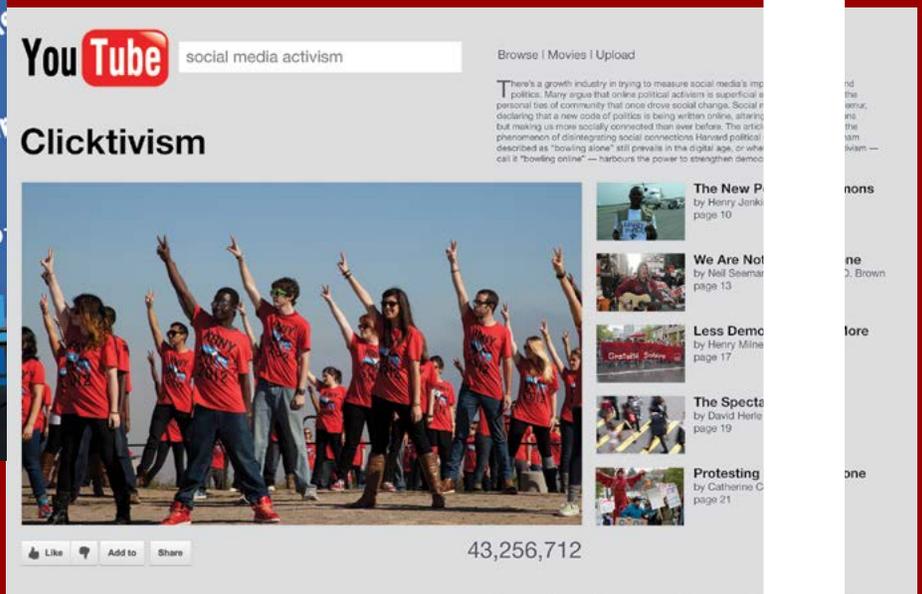
C'est en août 2012 que Bruce Wallace, nouveau rédacteur en chef de la revue, s'est joint à l'IRPP. Montréalais de naissance, il possède 30 ans d'expérience comme journaliste et chef de service au magazine *Macleans* et au quotidien *Los Angeles Times*, dont une grande partie passée en Europe, en Asie et aux États-Unis. Déjà, il a élargi l'éventail des thèmes abordés par la revue, recruté de nouveaux auteurs au Canada comme à l'étranger, et enrichi le contenu visuel en recourant à la photographie et à l'art graphique pour étayer certains sujets.

Pour accroître la présence numérique d'*Options politiques*, il a défini une stratégie axée sur les médias sociaux qui a fait augmenter les téléchargements : les articles du numéro de novembre 2012 sur le « clictivisme », par exemple, ont été téléchargés plus de 72 000 fois. Bref, la revue a amorcé une stimulante réorientation en renouvelant son contenu – imprimé et en ligne – et en se présentant comme un forum de politiques pour la prochaine génération.





Numéro le plus souvent téléchargé



Augmentation des téléchargements
270 %

Diffusion sur Twitter

685

Microbillets

1 216

Microbillets
partagés

2012

OPTIONS POLITIQUES

72 000

RAPPORT DU COMITÉ DES PLACEMENTS

PRÉSIDENT : IAN D. CLARK
MEMBRES : LEA HANSEN, MICHAEL KOERNER,
BARBARA McDOUGALL ET L. JACQUES MÉNARD

	31 mars 2013					
	Portefeuille total		Burgundy Asset Management		Beutel Goodman	
	\$	%	\$	%	\$	%
Actions canadiennes	9 983 905	27,6	9 983 905	39,4	-	-
Actions américaines	7 655 136	21,1	7 655 136	30,2	-	-
Actions étrangères (autres que nord-américaines)	7 710 955	21,3	7 710 955	30,4	-	-
Revenu fixe	10 060 581	30,0	-	-	10 060 581	100
Total	35 410 577	100	25 349 996	100	10 060 581	100

Le Fonds de dotation de l'IRPP a pour objectif de subvenir aux besoins de l'Institut. Le Comité des placements vise à maintenir la valeur réelle du Fonds après inflation, de façon qu'il produise les revenus nécessaires aux activités futures de l'Institut. Le rôle du Comité des placements consiste à déterminer la meilleure composition de l'actif du Fonds, à faire des recommandations aux gestionnaires de placements externes, à tenir ceux-ci responsables de l'exécution de leur mandat et à conseiller le conseil d'administration de l'Institut sur sa stratégie d'investissement.

Le Comité des placements et le Conseil ont toujours reconnu qu'il peut exister des objectifs potentiellement contradictoires en ce qui touche le maintien des activités de l'Institut et la protection de la valeur du Fonds. C'est pourquoi le Conseil a décidé en 1987 de retirer chaque année une somme égale à 5 p. 100 de la valeur trisannuelle moyenne du Fonds (5,5 p. 100 en 1997-2000 et 6 p. 100 en 2005-2007), mesurée en fin d'exercice, plutôt que de se baser sur les revenus annuels réels qu'il génère.

Comme pour la plupart des fonds de cette nature, le ralentissement économique amorcé à l'automne 2008 a eu une incidence considérable sur le Fonds de dotation de l'IRPP. À la demande du Conseil, le Comité des placements a donc réexaminé en 2009 la viabilité du taux de retrait de 5 p. 100. C'est ainsi que le Conseil a décidé en décembre 2009 de réduire progressivement ce taux à 4 p. 100 d'ici à 2014-2015, en l'abaissant d'abord à 4,75 p. 100 pour les années 2010-2011 et 2011-2012, puis en le réduisant annuellement de 25 autres points de base.

Le Comité a aussi opté pour la formule Yale modifiée parce qu'elle diminue davantage l'effet de volatilité du portefeuille sur le montant retiré du Fonds. Cette formule consiste à retirer l'équivalent de 80 p. 100 du budget de fonctionnement du précédent exercice, majoré selon le taux d'inflation établi par l'Indice des prix à la consommation de l'année précédente, ainsi que 20 p. 100 du taux de retrait à long terme appliqué à la moyenne de la valeur marchande du Fonds des quatre trimestres antérieurs se terminant le 31 décembre.

Selon cette formule, la somme du Fonds dont nous avons disposé pour l'exercice 2012-2013 s'est élevée à 1 815 499 dollars, en baisse d'environ 25 571 dollars par rapport au transfert de l'année précédente. Durant l'exercice, les gains en capital réalisés ont totalisé 4 785 644 dollars, et les revenus en dividendes et intérêts, 912 206 dollars.

Au fil des années, le Comité des placements a pris plusieurs mesures pour assurer la gestion optimale du Fonds. Parallèlement aux démarches entreprises par le Conseil en vue de déterminer le taux de retrait approprié, le Comité a entrepris en 2011 un processus rigoureux visant à définir et à documenter une « philosophie de placement » qui assure que les directives stratégiques et décisions d'investissement traduisent fidèlement les convictions des membres du Comité en matière de rendement des investissements. Ce processus a donné lieu à l'adoption par le Conseil d'un Énoncé de philosophie de placement, intégré à l'Énoncé de politique de placement (EPP).

Toujours en 2011, le Comité a réévalué les différents gestionnaires de placements du Fonds selon leur philosophie d'investissement, leurs processus décisionnels et leur rendement par rapport aux points de référence. C'est ainsi qu'il a décidé de mettre fin aux mandats de deux gestionnaires de placements et d'investir temporairement, durant la recherche de nouveaux gestionnaires, les fonds gérés par ces deux sociétés dans des fonds négociés en bourse.

En 2012, le Comité a rencontré plusieurs sociétés de gestion de placements et décidé en novembre de confier à Burgundy Asset Management la gestion de la partie du fonds investie en actions et de continuer à faire appel à Beutel Goodman, mais uniquement pour la partie à revenu fixe du portefeuille. Bien que l'EPP permette de placer jusqu'à 80 p. 100 du portefeuille dans des actions, le Comité a décidé de modifier comme suit la composition de l'actif : augmenter à 70 p. 100 la part investie en actions – soit 30 p. 100 en actions canadiennes, 20 p. 100 en actions américaines et 20 p. 100 en actions étrangères –, et réduire à 30 p. 100 la part du portefeuille à revenu fixe.

La valeur marchande combinée du Fonds, y compris d'autres actifs nets, s'établissait à 35 469 597 dollars au 31 mars 2013. La composition de son actif est indiquée dans le tableau ci-dessus.

RAPPORT DE L'AUDITEUR **AUX ADMINISTRATEURS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE EN POLITIQUES PUBLIQUES** INDÉPENDANT



Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Institut de recherche en politiques publiques, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Institut de recherche en politiques publiques au 31 mars 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

INFORMATIONS COMPARATIVES

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que l'organisme Institut de recherche en politiques publiques a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} avril 2012 et que sa date de transition était le 1^{er} avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les états de la situation financière au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elle n'ont pas été auditées.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 4 juin 2013

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A110569.

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013 (en milliers de dollars)

	2013-03-31	2012-03-31
	\$	\$
Produits		
Produits nets de placements (note 6)	2 923	(251)
Autres produits		
Magazine <i>Options politiques</i>	15	31
Publicité <i>Options politiques</i>	51	165
Autres publications	14	19
Apports	524	98
Autres	74	
	678	313
Charges		
Frais généraux de recherche et de soutien	1 921	1 653
Magazine <i>Options politiques</i>	565	519
Autres publications	36	41
Intérêts	10	8
Amortissement des immobilisations corporelles	12	15
	2 544	2 236
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant produits nets de placements	(1 866)	(1 923)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 057	(2 174)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013 (en milliers de dollars)

	Affecté au financement des activités de fonctionnement (note 4)	Investi en im- mobilisations	Non affecté	2013-03-31	2012-03-31
				Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	34 330	34	81	34 445	36 619
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(12)	1 069	1 057	(2 174)
Investissements en immobilisations corporelles		8	(8)		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition		9	(9)		
Virement (note 5)	(1 031)		1 031		
Solde à la fin	33 299	39	2 164	35 502	34 445

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013 (en milliers de dollars)

	2013-03-31	2012-03-31
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 057	(2 174)
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur de placements	(2 165)	1 183
Amortissement des immobilisations corporelles	12	15
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 7)	(152)	52
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 248)	(924)
Activités d'investissement		
Placements	(34 101)	(24 903)
Encaissements de placements	35 104	26 033
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9)	(12)
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(2)	(2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	992	1 116
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(256)	192
Encaisse au début	248	56
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	(8)	248

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2013 (en milliers de dollars)

	2013-03-31	2012-03-31	2011-04-01
	\$	\$	\$
Actif			
Court terme			
Encaisse		248	56
Comptes clients et autres créances (note 8)	359	136	173
Frais payés d'avance	22	30	21
	381	414	250
Long terme			
Placements (note 9)	35 469	34 307	36 620
Immobilisations corporelles (note 10)	31	34	24
	35 881	34 755	36 894
Passif			
Court terme			
Découvert bancaire	8		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	220	100	117
Produits d'abonnements et de publicité perçus par anticipation	53	53	50
Apports reportés (note 13)	89	146	108
Tranche de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant à moins de un an	2	2	
	372	301	275
Long terme			
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 14)	7	9	
	379	310	275
Actif net			
Affecté au financement des activités de fonctionnement	33 299	34 330	36 422
Investi en immobilisations	39	34	24
Non affecté	2 164	81	173
	35 502	34 445	36 619
	35 881	34 755	36 894

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013 (en milliers de dollars)

I. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Institut de recherche en politiques publiques est constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. Il a pour mission de favoriser le développement de la pensée politique au Canada en mettant de l'avant de nouvelles perspectives et en suscitant des débats qui contribueront au processus décisionnel en matière de politiques publiques et qui hausseront la qualité des décisions que prennent les gouvernements, les citoyens, les institutions et les organismes canadiens. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement et en actions qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Publicité, magazine et autres publications

Les produits de publicité, de magazine et d'autres publications sont constatés lorsqu'il existe un accord entre les parties, que le montant de la transaction est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

En plus des principes généraux mentionnés ci-dessus, l'organisme applique les principes spécifiques suivants :

- Les produits de publicité sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat, lorsque la publicité est éditée ;
- Les produits de magazine et d'autres publications sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des abonnements ;
- Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et de dividendes ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'inclure dans les variations de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

	Taux
Équipement informatique	33 %
Équipement de bureau	20 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Conversion des devises

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des immobilisations corporelles converties aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

3. APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de l'organisme établis selon les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (ci-après les « nouvelles normes comptables »). La date de transition aux nouvelles normes comptables est le 1^{er} avril 2011.

Les méthodes comptables présentées à la note 2, découlant de l'application des nouvelles normes comptables, ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, des informations comparatives et de l'état de la situation financière d'ouverture à la date de transition.

Exemptions relatives à l'application initiale

Le chapitre 1501, « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif », contient des exemptions à l'application rétrospective complète dont l'organisme peut se prévaloir au moment de la transition. L'organisme a appliqué l'exemption facultative suivante :

Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement

À la date de transition, l'organisme a choisi de désigner certains actifs financiers pour qu'ils soient évalués à la juste valeur.

Incidence de la transition sur l'actif net au 1^{er} avril 2011

L'incidence de la transition aux nouvelles normes comptables sur l'actif net de l'organisme à la date de transition, soit le 1^{er} avril 2011, n'est pas significative.

Rapprochement de l'insuffisance des produits par rapport aux charges au 31 mars 2012

L'insuffisance des produits par rapport aux charges au 31 mars 2012 établie selon les nouvelles normes comptables correspond approximativement à celle établie selon le référentiel comptable antérieur (normes comptables prébasculément).

État des flux de trésorerie

Les normes comptables relatives aux flux de trésorerie contenues dans les nouvelles normes comptables sont semblables à celles contenues dans le référentiel comptable antérieur. Aucun ajustement important n'a été apporté à l'état des flux de trésorerie de l'organisme.

4. AFFECTATIONS GREVANT L'ACTIF NET

L'actif net affecté au financement des activités de fonctionnement par voie d'affectations d'origine interne par le conseil d'administration doit être conservé en vue de financer les activités de fonctionnement de l'organisme.

5. VIREMENT

	2013-03-31	2012-03-31
	\$	\$
Montant établi selon la formule approuvée par le conseil d'administration	1 892	1 841
Produits nets de placements (a)	2 923	(251)
	(1 031)	2 092

Pour financer les activités de fonctionnement de l'organisme, le conseil d'administration autorise annuellement un virement visant le transfert de ressources entre l'actif net affecté et l'actif net non affecté. Ce virement est déterminé selon une formule approuvée par le conseil d'administration.

(a) La perte de valeur des actifs affectés et les frais de gestion y afférents sont non affectés et reflètent la perte non matérialisée au cours de l'exercice sur les actifs affectés.

6. PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2013-03-31	2012-03-31
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur	2 408	(760)
Dividendes	658	694
	3 066	(66)
Coûts de transaction	(143)	(185)
	2 923	(251)

7. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2013-03-31	2012-03-31
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(223)	37
Frais payés d'avance	8	(9)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	120	(17)
Produits d'abonnements et de publicité perçus par anticipation		3
Apports reportés	(57)	38
	(152)	52

8. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2013-03-31	2012-03-31
	\$	\$
Comptes clients	179	40
Somme à recevoir sur la cession de placements	113	
Taxes de vente à recevoir	67	45
Dividendes à recevoir		51
	359	136

9. PLACEMENTS

	2013-03-31	2012-03-31
	\$	\$
Capitaux et autres placements		
Fonds du marché monétaire	30	157
Actions		
Canadiennes		
Fonds d'actions	9 984	
Fonds iShares		9 418
Américaines		
Fonds d'actions	7 655	
Fonds iShares		3 261
ETF trust		4 274
Étrangères		
Fonds d'actions	7 711	
	25 380	17 110
Obligations		
Gouvernement fédéral, 1,5 % à 4,25 % (1,5 % à 4,8 % en 2012), échéant à différentes dates de juin 2013 à décembre 2044	4 829	2 678
Gouvernements provinciaux, 4,25 % à 5,7 % (3,25 % à 8,5 % en 2012), échéant à différentes dates de juin 2014 à juin 2040	251	197
Sociétés, 2,05 % à 12,2 % (3,3 % à 12,2 % en 2012), échéant à différentes dates de mai 2013 à novembre 2052	5 009	3 660
	10 089	6 535
Actions		
Canadiennes		7 049
Américaines		3 337
Étrangères		276
	-	10 662
	35 469	34 307

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013-03-31	2012-03-31		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	380	369	11	13
Équipement de bureau	140	129	11	10
Immobilisations louées				
Équipement de bureau	12	3	9	11
	532	501	31	34

11. MARGE DE CRÉDIT

La marge de crédit non garantie, d'un montant autorisé de 500 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 1 % (1 % en 2012) et est renégociable en septembre 2013. Aux 31 mars 2013 et 2012, la marge de crédit n'était pas utilisée.

12. COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2013-03-31	2012-03-31
	\$	\$
Comptes fournisseurs	191	71
Salaires à payer	15	16
Charges sociales à payer	14	13
	220	100

Les sommes à remettre à l'État totalisent 14 \$ au 31 mars 2013 (13 \$ au 31 mars 2012).

13. APPORTS REPORTÉS

	2013-03-31	2012-03-31
	\$	\$
Fonds de la cinquième décennie		
Solde au début	146	108
Montant encaissé		38
Montant comptabilisé dans les résultats de l'exercice	(57)	
Solde à la fin	89	146

Le Fonds de la cinquième décennie est composé d'apports affectés à des projets spécifiés par le président.

14. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2013-03-31	2012-03-31
	\$	\$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à de l'équipement de bureau loué, 10,4 %, échéant en février 2017	9	11
Tranche échéant à moins de un an	2	2
	7	9

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu du contrat de location-acquisition et le solde de l'obligation s'établissent comme suit :

Exercices se terminant les 31 mars	\$
2014	3
2015	3
2016	3
2017	2
Total des paiements minimums exigibles en vertu du contrat de location-acquisition	11
Frais d'intérêt inclus dans les paiements minimums exigibles	2
Solde de l'obligation	9

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances, à l'exception des taxes de vente à recevoir, ainsi que les placements en fonds communs de placement et les placements en obligations de sociétés, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. De plus, les placements en fonds communs de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux est aussi considéré comme négligeable.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement :

– Risque de change :

Au 31 mars 2013, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse et des placements libellés en dollars américains totalisant 3 794 \$ (11 354 \$ au 31 mars 2012).

– Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations et l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

De plus, les placements en fonds communs de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

– Risque de prix autre :

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'organisme qui sont évalués au coût après amortissement totalise 378 \$ (417 \$ au 31 mars 2012), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 35 332 \$ (34 229 \$ au 31 mars 2012).

Passifs financiers garantis

Au 31 mars 2013, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 9 \$.

16. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location et un contrat de services échéant jusqu'en 2022, à verser la somme de 705 \$ pour de l'équipement, des locaux et des services. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 83 \$ en 2014, à 80 \$ en 2015, à 79 \$ en 2016, à 83 \$ en 2017 et à 380 \$ pour 2018.

17. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, des frais de gestion de portefeuille et de transactions ont été reclassés à titre de coûts de transaction dans les Produits nets de placements pour un montant de 185 \$. De plus, des intérêts à recevoir inclus dans le poste Comptes clients et autres créances ont été reclassés dans le poste Placements pour des montants de 78 \$ et de 71 \$ au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011 respectivement.



40
YEARS/ANS

1470, rue Peel, bureau 200, Montréal (Québec) H3A 1T1 514 985-2461 irpp@irpp.org